

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 mai 2020

Séance d'installation du conseil municipal élu le 15 mars 2020

Date de la convocation : 19 mai 2020 Date d'affichage: 19 mai 2020	Nombre de membres en exercice : 19 Nombre de votants : 19 Nombre de procurations : 1
<i>L'an deux mille vingt, le vingt-cinq mai, le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué le dix-neuf mai, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr CANTEAU Alain, doyen de l'assemblée</i>	Présents : Alain CANTEAU, Béatrice BARBOT, Pascal AMICEL, Nelly ROUAUD, Fabrice BRAULT, Stéphanie BOUROLLEAU, Jean-Claude COULON, Anita CERCLET, Emmanuel FAZILLEAU, Julia POUGNARD, Claude GIRARD, Anne-Sophie VALLET, Hervé SABOURIN, Émilie YONNET-THORIN, Teddy VRIGNAUD, Peggy BERNARD, Irène VIGNAUD, Pascal GOGUET
Secrétaire de séance : Émilie YONNET-THORIN	Absents excusés : Éric MEZINO (donne pouvoir à Mr GOGUET)

La séance est ouverte à 20 h 45.

ORDRE DU JOUR

En raison des conditions sanitaires, l'élection se déroule à la salle polyvalente de la commune de Fors avec l'application des gestes barrières. En raison de la réglementation Covid, Monsieur VIOT, secrétaire de mairie absent ce jour, est remplacé par madame Sonia MASSETEAU pour le processus électoral.

1.	INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL	D/2020-013
-----------	--	-------------------

La séance a été ouverte sous la présidence de Madame POUGNARD Dominique, Maire sortant, qui a déclaré installés les membres élus le 15 mars 2020 (présents ou absents), cités ci-dessous (dans l'ordre de la liste), dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

- Alain CANTEAU,
- Béatrice BARBOT,
- Pascal AMICEL,
- Nelly ROUAUD,
- Fabrice BRAULT,
- Stéphanie BOUROLLEAU,
- Jean-Claude COULON,
- Anita CERCLET,
- Emmanuel FAZILLEAU,
- Julia POUGNARD,
- Claude GIRARD,
- Anne-Sophie VALLET
- Hervé SABOURIN,
- Émilie YONNET-THORIN,
- Teddy VRIGNAUD,
- Peggy BERNARD,
- Éric MEZINO,
- Irène VIGNAUD,
- Pascal GOGUET.

Le conseil a choisi pour secrétaire de séance Madame Émilie YONNET-THORIN.

Madame Dominique POUGNARD, en sa qualité de maire sortante a adressé ses remerciements, fait le constat de la situation sanitaire actuelle et adresse un mot à destination du prochain conseil.

Voici son discours :

« Bonsoir et merci d'être là...

Ce soir, je ne présenterai pas le bilan de la mandature 2014-2020 ; lors du dernier conseil municipal de février, j'ai eu l'occasion de le faire, mandat avec ses plus et ses moins, ses réalisations et ses inachevés, ses aléas et ses opportunités, ses moments difficiles et ses joies... 6 ans, c'est long et c'est court...

Simplement je remercie chaleureusement les conseillères et conseillers municipaux, les adjointes et les adjoints qui ont accompagné, qui m'ont accompagnée dans ce mandat. ENSEMBLE je crois, ou plutôt je suis sûre, nous avons rempli notre contrat et pour ma part, un morceau de vie que je ne suis pas prête d'oublier... Mais c'était dans une autre vie...

Si on nous avait dit :

- que les bâtiments de l'école, de la bibliothèque, la salle polyvalente, le stade, le skate-park, le bar à bière seraient fermés.
- que nous ferions la queue pour faire nos courses.
- que nous n'aurions plus le droit d'approcher nos proches et semblables à moins d'un mètre.
- que notre liberté serait limitée à quelques kilomètres.
- que les parents apprendraient un nouveau métier, celui d'enseignant.
- que nous porterions des masques alors que l'air est devenu plus pur.
- que beaucoup d'entre nous redécouvriraient le plaisir de la cuisine maison et l'art du jardinage.
- que les apéros se prendraient virtuellement...
- que le conseil municipal se réunirait dans la salle polyvalente...

... nous ne l'aurions pas cru et pourtant...

Que restera-t-il de cette crise, quelles en seront les conséquences, l'impact... il est bien trop tôt pour y répondre.

Cette longue et terrible période – même si nous avons la chance de résider dans une région relativement protégée- depuis le 16 mars dernier, confinement puis déconfinement, nous amène malgré tout à cette réunion d'installation du nouveau conseil municipal.

Longue période qui nous a valu de nombreuses interrogations, inquiétudes et l'élaboration de réponses inhabituelles mais qui nous a permis de redécouvrir le principe de solidarité entre les âges, entre les savoirs. Sur le constat que, certes seul on va plus vite mais qu'ensemble on va plus loin... avec les nouveaux élus, nous avons travaillé en partenariat, quelques membres de l'équipe prorogée et d'autres de l'équipe élue mais non opérationnelle.

Prendre connaissance des dossiers en cours, des projets lancés, de l'organisation territoriale locale.

Partager la gestion de la crise (politique des masques, réponses aux forsitains les plus vulnérables, réouverture de l'école, information à l'ensemble de la population...)

Prendre des repères, transmettre et échanger les expériences, les points de vue.

Tout un cheminement jusqu'à ce soir.

L'ACTION MUNICIPALE n'est pas toujours un long fleuve tranquille, elle est parfois ardue, souvent soutenue et même incongrue, toujours riche de contacts humains. Elle se doit de faire confiance à l'avenir et de porter des projets avec exigence de qualité et d'intérêt collectif. Le 16 mars dernier, vous avez été élus avec brio sous la houlette d'Alain CANTEAU à 70% des voix pour 16 d'entre vous.

Élues, élus, représentants de vos concitoyens, vous constituez aujourd'hui le Conseil Municipal pour les 6 années à venir. Je vous renouvelle mes félicitations.

La réussite d'un mandat, c'est la réussite d'une implication et d'un travail collectifs qui associent disponibilité, tolérance, compétences spécifiques, patience et valeurs républicaines.

ÊTRE CONSEILLER MUNICIPAL c'est le résultat d'un choix mûrement réfléchi, c'est s'engager, c'est apporter une contribution de réflexion, d'actions, c'est ne pas trahir la confiance de ceux qui vous ont élu.

ÊTRE MAIRE pour ce que j'ai observé durant 13 années et vécu pendant 6 ans, je dirais que c'est plus qu'une mission, c'est plus qu'une fonction. C'est presque un métier... un métier de polyvalence, de collaboration, de relations... c'est à la fois être le représentant de l'ÉTAT et l'agent exécutif de la commune. C'est celui qui, avec une équipe, épaulé par celle-ci, avec le concours du personnel communal, porte le sens de l'intérêt collectif, la garantie de la solidarité et du lien social, et l'évolution du cadre de vie.

Avant de passer la parole et le témoin, j'appelle le doyen de cette assemblée ; c'est lui qui procédera à l'élection tant attendue ; je rejoindrai ensuite mes anciens collègues pour échanger souvenirs et réflexions et refaire le monde ... ou la commune.

D'ores et déjà, je souhaite à cette nouvelle gouvernance, et à celui qui va être élu Maire, pleine réussite et satisfaction dans cette aventure au service des autres, au service de cette commune à laquelle chacun d'entre nous est attaché.

Conformément à l'article L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance au cours de laquelle il est procédé à l'élection du Maire est présidée par le plus âgé des membres du Conseil Municipal. J'invite donc Alain CANTEAU, doyen de l'assemblée à prendre la présidence. »

Monsieur Alain CANTEAU, le doyen de l'assemblée a ensuite pris la présidence et procédé à l'appel nominal des membres du conseil. Il a dénombré dix-huit conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 21221-17 du CGCT était remplie. Avant de procéder aux points à l'ordre du jour il a adressé ce discours :

« Je dois à une circonstance bien involontaire de ma part – mon âge – le privilège de m'adresser à vous en cette séance d'installation du Conseil Municipal de la Ville de FORS

N'ayant donc, pour occuper une pareille position, strictement aucun mérite particulier qui soit lié à la qualité de ma personne ou à celle de mes idées, je n'éprouve pas le besoin de vous dire merci pour l'honneur qui m'est ainsi fait.

Je ne vous livrerai donc aucun message propre à justifier l'excellence de ce choix purement fortuit ni aucun testament spirituel quand bien même le poids des années et celui de l'expérience prédisposent à une forme de sagesse.

Cependant avant de passer à l'ordre du jour : élection du Maire et des adjoints et pour maintenir le suspens le plus longtemps possible vous me permettrez de m'adresser à Madame le Maire et son équipe dont le mandat se termine dans l'instant.

Je vous dis au nom des forsitaines et forsitains merci. Merci de l'oeuvre que vous avez accomplie pendant les 6 années écoulées, merci d'avoir dans le sillage de vos prédécesseurs continué à façonner notre commune de manière harmonieuse et responsable. Ce merci je vous l'adresse aussi de la part des grincheux, des ronchons que vous connaissez bien : ce sont ceux qui trouvent toujours à redire sans jamais se retrousser les manches ou même participer.

Avec ton équipe vous nous laissez une commune en bon état de marche. Le secrétariat, qui aura été ton talon d'Achille est opérationnel avec les bonnes personnes aux bons endroits, les finances sont saines (le taux d'endettement de la commune est en dessous de la moyenne des villes présentant les mêmes caractéristiques). Je n'ai pas le temps de faire le bilan complet de la mandature mais je voudrais souligner une réussite dont tu peux être fière, celle qui te colle à la peau et qui te tiens à cœur celle qui transpose ta philosophie je veux parler de la réhabilitation de l'école.

A titre personnel je vous dis aussi merci. Merci de m'avoir intégré dans votre équipe dès le 16 mars au matin, merci d'avoir facilité la transition, merci de cette attitude républicaine alors que le COVID 19 prenait tout votre temps.

Je sais que ce mandat de Maire n'a pas été de tout repos pour toi, qu'il a été parsemé d'embuches et même de malheur. Mais en femme d'une grande humilité d'une loyauté indéfectible avec de fortes convictions tu as su donner à la commune la bonne direction dans le souci du bien commun.

Si la reconnaissance est le châtiment du mérite et la punition du talent alors oui je te suis, nous te sommes reconnaissants et en guise de cette reconnaissance reçois ces quelques fleurs. »

Après la remise des fleurs, Le bureau de vote a été constitué, deux assesseurs ont été désignés par le Conseil : Madame Irène VIGNAUD et Madame Stéphanie BOUROLLEAU.

Monsieur CANTEAU a invité ensuite les membres du conseil à procéder à l'élection du maire.

2.	ELECTION DU MAIRE	D/2020-014
-----------	--------------------------	-------------------

Le Président, après avoir donné lecture des articles L-2122-, L-2122-7 et L-2122-8 du Code général des collectivités territoriales, a invité le conseil à procéder à l'élection du maire, conformément aux dispositions prévues par les articles L-2122- 4 et L-2122-7 du Code général des collectivités territoriales, dont il est donné lecture à l'assemblée.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a déposé dans l'urne, sous enveloppe, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin - Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	19
A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral	3
RESTE pour les suffrages exprimés	16
Majorité absolue	10

Monsieur Alain CANTEAU obtient seize voix.

Mr CANTEAU ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

Avant de procéder à l'élection des adjoints Monsieur CANTEAU s'adresse à l'assemblée en tant que nouveau maire de la commune de Fors.

3.	DÉTERMINATION DU NOMBRE DES ADJOINTS	D/2020-015
-----------	---	-------------------

En application des articles L.2122-1 et L.2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit 6 adjoints au maire au maximum. Il est rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour de 5 adjoints. Au vu de ces éléments, le maire propose d'élire 4 adjoints.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité par les membres présents.

Il laisse ensuite 5 minutes aux membres du conseil pour proposer une liste de candidats aux fonctions d'adjoint. Mr Pascal AMICEL dépose une liste.

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes que précédemment et sous la présidence de Monsieur Alain CANTEAU, maire, à l'élection des adjoints : Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a déposé dans l'urne, sous enveloppe, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin - Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	19
A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral	3
RESTE pour les suffrages exprimés	16
Majorité absolue	10

La liste d'adjoints menée par Monsieur Pascal AMICEL obtient seize voix.

- **Mr Pascal AMICEL**, ayant obtenu la majorité absolue, **a été proclamé 1^{er} adjoint** et a été immédiatement installé.
- **Mme Béatrice BARBOT**, ayant obtenu la majorité absolue, **a été proclamée 2^{ème} adjointe** et a été immédiatement installée.
- **Mr Fabrice BRAULT**, ayant obtenu la majorité absolue, **a été proclamé 3^{ème} adjoint** et a été immédiatement installé.
- **Mme Nelly ROUAUD**, ayant obtenu la majorité absolue, **a été proclamé 4^{ème} adjointe** et a été immédiatement installée.

Suite à l'élection, à lieu la remise des clés aux nouveaux adjoints élus et Monsieur CANTEAU procède à la lecture de la charte de l'élu puis adresse ce discours en tant que nouveau maire de la commune de Fors :

« Mesdames et Messieurs, chers amis,

Le moment que nous vivons aujourd'hui est un moment singulier. Ce vrai moment de démocratie locale qu'est l'installation d'un conseil municipal devrait être emprunt de joie, d'espoir, de projets de rêves.

Au lieu de cela, nous sommes confinés dans un espace vital de 4 m2 chacun et contraints à de sévères précautions. Au plan national les querelles entre scientifiques ont éclipsé les joutes politiques à tel point que je me demande si à la Française des jeux les paris scientifiques ne vont pas bientôt remplacer les paris sportifs.

Mais sachons rester optimistes et soyons persuadés que demain la pandémie sera derrière nous.

Même si on nous a volé le plaisir de partager la victoire au soir du 15 mars, même si nous avons été contraints de rester sur le pas de la porte pendant plus de 2 mois soyez persuadés que nous revenons plus motivés et plus ambitieux encore.

Ce soir je veux partager avec vous ce temps d'émotion personnelle.

Etre Maire c'est le plus beau des mandats car c'est le mandat de proximité par excellence. C'est celui des réalisations concrètes, celles que l'électeur peut voir, toucher, partager, même contester. Tous les sondages le disent, le Français reste très attaché à cet échelon de la représentation démocratique qui reste le maillon fort de notre pacte républicain.

Etre Maire c'est un savoir être : savoir être à l'écoute des citoyens, savoir les respecter, savoir leurs consacrer du temps, savoir trancher mais aussi si nécessaire savoir sanctionner « la liberté des uns s'arrêtant ou commence celle des autres ».

Être Maire c'est aussi savoir s'entourer d'une équipe et je voudrais profiter de l'instant pour rendre hommage aux femmes et aux hommes qui sont autour de cette table.

Pour la plupart, nous travaillons ensemble depuis le début de l'été dernier, mais j'ai déjà l'impression de bien les connaître.

Enthousiastes, amoureux de leur commune ils se sont montrés non seulement impliqués et innovants dans la préparation du programme mais aussi réalistes, ce qui est un atout indispensable pour prétendre gérer une collectivité.

Subtil mélange de jeunesse et d'expérience cette équipe sait se montrer tour à tour passionnée, créative, impertinente, mais toujours extrêmement respectueuse.

Ils ont hâte de prouver la solidité de leur engagement, ils piaffent d'impatience de pouvoir mettre leurs compétences au service de la collectivité.

Et bien ce moment est arrivé. Désormais, vous endossez d'autres habits, et à l'instant où je vous parle pèse désormais sur vos épaules la responsabilité de gérer une commune de plus de 1800 habitants.

C'est une lourde tâche mais une tâche exaltante. Vous devrez l'exercer avec sincérité et humilité. Vous entrez dans une vaste chaîne de continuité républicaine commencée par bien d'autres avant vous et qui se continuera bien après vous.

Surtout retenez bien ce principe : vous êtes élus pour servir et de plus vous devrez le faire dans la plus grande des loyautés.

Je voudrais aussi m'adresser à nos adversaires d'hier qui sont nos collègues d'aujourd'hui. La démocratie a joué son rôle et c'est tant mieux mais même si nous sommes profondément démocrates vous ne pourrez pas – et ce n'est pas votre faute – nous enlever le sentiment de frustration de devoir laisser Johnny, Sophie et Yann sur le bord de la route. Ils se sont impliqués du début à la fin avec nous et nous les en remercions.

Mais, pour en revenir à vous, votre élection ne fait aucun doute et c'est bien volontiers que je vous accueille et que je vous intègre dans notre équipe.

Notre projet vous le connaissez nous l'avons écrit nous l'avons expliqué nous allons nous battre pour l'appliquer et le financer même si nous avons conscience qu'il s'inscrit désormais dans un contexte économique et social fragilisé.

Nous ferons vivre ce projet dans un esprit de démocratie participative et citoyenne, et à cet effet nous allons œuvrer pour faire adhérer la population au bien fondé de l'action municipale.

A propos de démocratie participative - et ce sera mon dernier point - car comme le dit si bien le célèbre philosophe Epicure : « Il est évident que le discours long et le discours bref arrivent au même résultat ». Alors pour le même résultat faisons court.

Donc comme j'évoquais à l'instant la participation citoyenne, je voulais profiter de cette occasion pour remercier de tout cœur tous les électeurs qui nous ont accordé leur confiance le 15 mars avec 68 % des voix et signaler l'excellent chiffre du taux de participation : 63.5 %.

Ce mandat démocratique est incontestable et nous allons avoir à cœur de respecter nos engagements mais aussi de respecter l'ensemble des électeurs y compris ceux qui ont voté pour l'autre liste.

Je vous remercie pour votre attention et je vous invite au pot de l'amitié mais en respectant les règles de distanciation bien évidemment. »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

Récapitulatif des délibérations prises en séance du 25 mai 2020

N° délibération	Nomenclature « ACTES »		Objet de la délibération	page
D-2020-013	5.1.	<i>Election de l'exécutif</i>	Installation du nouveau conseil municipal par le maire sortant, Dominique POUGNARD	1
D-2020-014	5.1.	<i>Election de l'exécutif</i>	Election du maire de Fors : Monsieur Alain CANTEAU	4
D-2020-015	5.1	<i>Election de l'exécutif</i>	Détermination du nombre des adjoints	4
D-2020-016	5.1.	<i>Election de l'exécutif</i>	Election des adjoints : M. Pascal AMICEL, Mme Stéphanie BARBOT, M. Fabrice BRAULT, Mme Nelly ROUAUD.	5

Emargements des membres du conseil municipal du 25 mai 2020

Alain CANTEAU, maire	
Pascal AMICEL, adjoint	Béatrice BARBOT, adjointe
Fabrice BRAULT, adjoint	Nelly ROUAUD, adjointe
Stéphanie BOUROLLEAU	Jean-Claude COULON
Anita CERCLET	Emmanuel FAZILLEAU
Julia POUGNARD	Claude GIRARD
Anne-Sophie VALLET	Hervé SABOURIN
Émilie YONNET-THORIN	Teddy VRIGNAUD
Peggy BERNARD	Éric MEZINO (absent excusé)
Irène VIGNAUD	Pascal GOGUET

